

COMPTE RENDU

Réunions publiques thématiques Grenelle 2015

Thématique : « Ville archipel »

Jeudi 18 décembre 2008, à 18h00

Atelier d'Urbanisme - 45 rue Rabelais Perpignan

Lieu : Atelier d'Urbanisme, 45 rue Rabelais 66000 PERPIGNAN

Durée : environ 2h00

Nombre de participants : 22 participants (hors intervenants)

Intervenants :

JM Rostand (conseiller municipal de la ville de Perpignan), JC Torrens (Vice-président de PMCA et maire de Saint-Nazaire), Jérôme Dubost (chef de service environnement de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération), Christian Argelès (adjoint au Directeur Pôle Urbanisme de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération), Dominique Zitoli (Directeur adjoint, Direction de l'aménagement de l'urbanisme et de l'architecture de Perpignan), Christophe Monestier (division Programme National de rénovation urbaine de Perpignan), Sandrine COTTINEAU (Chargée de mission aménagement durable pour la ville de Perpignan).

Objectif de la réunion :

- Echanger avec la population,
- Ecouter les idées et propositions de chacun afin de les intégrer dans le dispositif qui sera mis en place,
- Evaluer quelles sont les attentes

Il est rappelé en début de séance un historique du développement durable, la démarche et le calendrier du G2015 :

Rappel du programme de la convention cadre Grenelle 2015 :

- 18 Janvier 2008 : Signature de la 1ere convention Grenelle entre l'Etat « Mr BORLOO », PCMA et la ville de Perpignan
- Courant décembre et janvier : Réunions publiques par thématique
- Avril 2009 : Lancement de la phase opérationnelle

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- Engager une politique forte et mettre en œuvre rapidement les plans d'actions,
- Faire émerger une mosaïque d'idées et de propositions qui regroupe l'ensemble des thèmes et dont les résultats seront complémentaires.

Le calendrier est court. Il s'agit de mettre en place d'ici février 2009 un programme d'actions à l'horizon 2015, qui sera soumis pour validation à l'Etat et aux divers financeurs. Il est rappelé également l'importance d'être parmi les premiers à déposer un dossier auprès des services de l'Etat lorsque la loi Grenelle II sera adoptée afin de pouvoir mettre en place très rapidement un certain nombre d'actions concrètes. Cette étape n'est que le début d'une démarche qui doit s'inscrire dans le temps et déboucher à terme sur une méthode de gouvernance et un Agenda 21 communautaire.

JM Rostand insiste sur le fait que le développement durable est un levier de développement économique pour notre territoire.

L'une des priorités du Grenelle 2015 est l'urbanisme, en effet les agglomérations doivent continuer à se développer en prenant en considération, les contraintes naturelles et en préservant au mieux le cadre de vie des citoyens.

Il s'agit d'agir et de penser durablement pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Aujourd'hui il est important de mettre en place une forme urbaine où se marient la ville et la nature.

Organiser une ville Archipel c'est vouloir maintenir l'organisation discontinuée de l'habitat en village tout en maintenant une agriculture et une viticulture périurbaine dynamique.

Echange avec les participants sous forme de questions/propositions et réponses :

Thématique des friches et de l'agriculture.

Constat : Aujourd'hui l'agriculture et la viticulture régionale sont des secteurs en souffrance.

Les agriculteurs sont amenés à vendre leurs terres pour retrouver un niveau financier décent.

L'intérêt individuel financier se fait au détriment de l'agriculture

La multiplication des friches agricoles est un sujet préoccupant.

Proposition participants : Il faut ralentir l'arrachage des vignes, afin de préserver des zones de terres cultivables. 1800 hectares sont prévus à l'arrachage dont 300 hectares sur l'Agglo.

Il est nécessaire de retrouver des repreneurs et de les subventionner, afin, qu'ils continuent à se développer.

Aujourd'hui la situation est difficile et les agriculteurs ne vivent plus de leurs métiers.

L'agglo développe une démarche active, le concept de "vignes patrimoines" pour éviter l'arrachage. Une convention est signée avec la Chambre d'agriculture pour essayer de conserver les vignes, mais la difficulté c'est qu'il s'agit souvent de micro parcelles, procurant une rente financière.

Afin d'accompagner et de soutenir le développement durable du territoire, l'agglomération s'est dotée d'un Etablissement Public Foncier Local pour acquérir, porter, gérer, puis rétrocéder les biens fonciers.

Proposition participants : Développer et influencer la culture et l'agriculture BIO, chez tous et par tous. Il faut que ce type de culture se généralise pour pouvoir baisser les prix, que ces cultures soient accessibles à tous, tant en terme d'accès que de prix.

Ceci peut se développer par le biais des AMAP (groupements d'agriculteurs qui vendent leurs produits directement aux consommateurs sous la forme d'un panier par semaine). Cette logique aurait aussi pour effet de développer les circuits de distribution courts et de permettre aux consommateurs de redécouvrir les produits locaux de saison.

Proposition de Mme Blin : Pourquoi ne pas influencer la démarche d'implantation de fermes photovoltaïques ?

Avantages de cette démarche :

- Financement opportun pour ce genre de projet,
- Peut relancer voire sauver l'agriculture,
- 1 centrale photovoltaïque laisse la place de cultiver,
- Générateur de revenus,
- Permet d'occuper les sols, et de lutter contre les incendies,
- Possibilité de cultiver au pied des capteurs solaires (double utilisation des parcelles)

Il est nécessaire d'orienter la réflexion sur un schéma ou une organisation qui cadre de façon légale ce genre d'installations. Il faut maîtriser leur implantation.

Cette question des friches est au cœur du débat. Comment doivent-elles être considérées ? C'est peut-être parce qu'il y a un flottement dans les documents d'urbanisme concernant le statut de ces friches, que les gens considèrent les friches comme de futurs terrains à bâtir et non comme une richesse naturelle, un potentiel à préserver.

Comment réduire l'étalement urbain tout en préservant les connexions entre villes de l'archipel ?

L'objectif est énorme, aujourd'hui on remarque qu'il y a de plus en plus de constructions d'habitations individuelles, à tel point que les villages se touchent presque.

Comment va-t-on réagir ?

- JM Rostand : l'archipel est une vision politique qui préserve un équilibre entre espaces naturels et urbanisés. Nous avons la chance sur l'agglomération de Perpignan de ne pas avoir fait du tout béton et la possibilité de construire cet archipel de villes au milieu d'une mer verte naturelle (ex : entre Canet et Perpignan).
- JC Torrens : on a fait de l'étalement urbain pendant des années, mais heureusement nous avons encore de la marge. Toutefois, nous ne régleront pas ce problème de l'étalement urbain, tant que nous n'aurons pas défini un statut pour les friches. Actuellement les gens n'attendent qu'une chose c'est que ces terrains deviennent constructibles. Les friches ne sont pas un espace d'urbanisation des villes par défaut.

Il faut changer de stratégie et aménager l'espace de manière à lier l'agriculture, l'urbain et la nature. Sur l'ensemble de l'Agglo tous les villages ne sont pas collés, il est temps de limiter l'urbanisation massive et de repenser un nouvel réaménagement.

Proposition participants : Il faut créer des outils de restructuration et avoir une vision sur le long terme afin de ne pas se tromper dans ces choix.

- M. Petiau : consultant en urbanisme et paysage et ancien du conseil de développement ajoute : " dans peu de temps nous aurons besoin de ces terrains agricoles, il faut avoir une vision à long terme. Les friches c'est le signe de quelque chose qui s'en va, mais cela dépend d'où on se place, cela peut aussi être une richesse".

Aujourd'hui les projets manquent de consistance, il est nécessaire de donner du sens et de s'interroger par rapport à l'avenir. Il manque une vision partagée au niveau de l'Agglo. Il est nécessaire de faire un diagnostic et de savoir si tous les acteurs sont d'accord sur la solution à adopter.

Il faut lever les verrous du foncier (EPFL), faire de la restructuration foncière. Cela ne veut pas dire faire du remembrement autoritaire, mais mieux organiser les échanges en respectant la structure des paysages.

Les communes de l'Agglo ont un rôle essentiel (aujourd'hui très peu investies à part Perpignan).

- M. Petiau : Il faut repenser les lotissements, ne pas faire des lieux dortoirs, mais des lieux de vie, avec des structures et équipements publics, des commerces, des transports en commun,

Proposition participants : On peut construire des immeubles et complexes plus hauts, afin de limiter l'utilisation de surface au sol, en y incluant toutes les innovations et des énergies renouvelables.

- M. Villard, citoyen de Perpignan " compte tenu de la pression démographique, on va être obligé d'augmenter la hauteur des bâtiments, mais il faut le faire en s'appuyant sur des nouvelles conceptions architecturales, en incorporant des éléments naturels au bâti".

Les objectifs à atteindre :

- Plus de logements, mieux organisés et mieux optimisés,
- Valoriser l'aspect social, de proximité et de mixité,
- Repenser le quartier en privilégiant des équipements publics, des commerces de proximité qui puissent être accessibles à pied,
- Revenir à la construction de maison en bande, pour créer du rapport social,
- Ralentir la culture pavillonnaire pour garder de l'espace et maîtriser la démographie,
- Développer les circuits courts de distribution.

Proposition participant : Il faudrait prendre en considération l'économie verte et chercher à impliquer la population et à responsabiliser les acteurs financiers.

Aussi en termes de construction, par le biais d'un cahier des charges, obliger par exemple les constructeurs à installer un réseau d'eau brute pour limiter la pollution des eaux.

- JM Petiau : le conseil de développement avait fait à l'époque une proposition pour obliger tous les promoteurs à aménager un double réseau : eau brute et eau potable, où en est-on ?

En matière de transport

- M. Louis Saint-Vincent, des Jardins de Perpignan. "Je ne me retrouve pas dans cette notion d'archipel. Pour moi, un archipel est un ensemble d'îlots au milieu d'étendues, en principe ouvertes et préservées ; or dans le cas de notre agglomération, le maillage routier autoroutes, rocade, dessertes, pénétrantes, zones diverses contredit ce principe. Le développement des infrastructures routières dominantes en cours, contredit la notion ouverte d'archipel et s'oppose au désir de ville durable objectif du Grenelle.

En matière de transport, le PDU (plan de déplacements urbains) de l'agglomération préconise

- un développement important des transports en commun afin de passer de 8 millions de voyages actuels à 15 millions à l'horizon 2015.
- et parallèlement le développement des modes de transports doux comme le vélo.

Proposition participant : Il faut améliorer les relations et les échanges entre les villages.

Désenclaver certains lieux et sites naturels qui pourraient être valorisés.

- G. Tichadou, du comité départemental du cyclotourisme. "Certains aménagements cyclables ne sont pas reliés, notamment entre communes. Il faut développer ces liaisons, même en dehors de l'agglomération et se rapprocher des utilisateurs pour développer ces aménagements"

Et pour la suite ?

Possibilité de poursuivre la discussion et le débat sur
www.grenelle2015.archipel.perpignan.fr
Faire des préconisations et participer à des forums.